

Réf: Dossier N° 153523

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECOLE PRIMAIRE CONFESIONNELLE
ASSEMBLEE DE DIEU 2 ABOBO » en abrégé « EPC ASSEMBLEE DE
DIEU 2 ABOBO »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO KENNEDY non
loin du carrefour SAMAKE, Lot 94, Ilot 87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 13 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE PRIMAIRE CONFESIONNELLE
ASSEMBLEE DE DIEU 2 ABOBO » en abrégé « EPC ASSEMBLEE DE
DIEU 2 ABOBO »

Objet : - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PRIVE.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.
Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO KENNEDY non loin du carrefour SAMAKE, Lot 94, Ilot 87

Dirigeant(s) : M DOUMOU ABOUO MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06030 du 26/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°57090/GTCA/RC/2022 du 26/10/2022

